



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
GENERALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/62/34
29 octobre 2010

FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

COMITE EXECUTIF
DU FONDS MULTILATERAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTREAL
Soixante-deuxième réunion
Montréal, 29 novembre – 3 décembre 2010

PROPOSITION DE PROJET : INDE

Le présent document comporte les observations et les recommandations du Secrétariat du Fonds sur la proposition de projet suivante :

Production

- Élimination accélérée de la production de CFC (seconde tranche) Banque mondiale

**PROGRAMME ANNUEL DE MISE EN OEUVRE 2010-2011
ET PLAN D'ÉLIMINATION ACCÉLÉRÉE DE LA PRODUCTION DE CFC**

Données générales

1. Au nom du gouvernement de la République de l'Inde (l'Inde), la Banque mondiale a présenté au Comité exécutif pour approbation à sa 62^e réunion, le programme annuel de 2010-2011 de mise en oeuvre du programme d'élimination de la production de CFC en Inde. Le programme a été proposé pour un montant de 1 057 000 \$ US, plus des coûts d'appui d'agence de 238 000 \$ US. Il était accompagné du rapport de vérification sur la mise en oeuvre du programme de travail annuel de 2009 et d'un rapport de vérification des importations. Cette tranche est la seconde et dernière tranche du Plan d'élimination accélérée de la production de CFC.

2. Le programme annuel de mise en oeuvre 2010-2011 devait être présenté à la 61^e réunion du Comité exécutif, mais la demande a été reportée à la 62^e réunion en attendant la disponibilité des registres des douanes pour le rapport de vérification des importations, une exigence requise pour l'approbation de la dernière tranche selon la décision 59/18.

3. Le programme annuel de travail 2010-2011 et le rapport de vérification de la production de CFC en 2009 en Inde, initialement présenté à la 61^e réunion, avait été présenté à nouveau à la 62^e réunion. La troisième partie, le rapport de vérification des importations, est présenté pour la première fois à la 62^e réunion. Les membres du Comité exécutif pourront obtenir une copie de ces documents sur demande. Voir le tableau 1 pour un résumé de la proposition.

Tableau 1

RESUME DE LA PROPOSITION

Pays	Inde
Titre du projet	Plan d'élimination accélérée de la production de CFC
Année du plan	2010-2011
Nombre d'années terminées	1
Nombre d'années restantes dans le cadre du plan	1
Plafond de production de CFC en 2009 et 2010 (tonnes métriques)	0 tonne métrique
Financement total approuvé en principe pour le Plan d'élimination accélérée de la production de CFC (y compris les coûts d'appui d'agence)	3,408 millions \$US
Financement total décaissé en décembre 2009	2,113 millions \$US
Niveau de financement demandé pour le Plan d'élimination accélérée de la production de CFC (PAP)	1,057 million \$US
Financement demandé pour les coûts d'appuis	238 000 \$US

4. La vérification a été effectuée entre le 17 mars et le 5 avril 2010 par Mukund M. Chitale and Company, comptables agréés. Le rapport de vérification, qui comprenait une introduction et un résumé, des données sur chacun des quatre producteurs de CFC, ainsi qu'une annexe qui définissait le poids moléculaire et les formulations de CFC et HCFC.

Réalisations du programme annuel 2009 et rapport de vérification

5. La proposition de programme de travail annuel 2010-2011 commence par une révision de la mise en oeuvre du programme annuel 2009. À sa 56^e réunion, le Comité exécutif a approuvé un accord visant l'élimination accélérée de la production de CFC en Inde. Conformément à cet accord, le gouvernement de l'Inde s'est engagé à cesser la production de CFC en Inde à compter du 1^{er} août 2008. L'examen a porté sur la réalisation de l'objectif d'élimination des CFC en 2009.

6. Dans le cadre du programme de gestion des importations et exportations de CFC, le gouvernement a émis en 2008 quatre permis d'exportation en vrac pour un total de 1 859 tonnes métriques. Dans le cadre de cet accord, l'Inde devrait avoir exporté 1 228 tonnes métriques de CFC au plus tard le 31 décembre 2009. Les exportations ont été de 455,6 tonnes métriques en 2008 et de 659,86 tonnes métriques réelles en 2009, pour une quantité totale exportée de 1 115,46 tonnes métriques au 31 décembre 2009. Le tableau 2 tient compte de la différence de 112,6 tonnes métriques.

Tableau 2

COMPTABILISATION DES EXPORTATIONS DE 2009 EN FONCTION DE L'ACCORD

Différence entre la quantité réelle produite et le contingent	16,1 tonnes métriques
Perte déclarée par les entreprises en 2008	13,7 tonnes métriques
Perte déclarée par les entreprises en 2009	64,6 tonnes métriques
Quantité tirée des réserves pour la vente sur le marché intérieur des inhalateurs à doseur	6,5 tonnes métriques
Stock de clôture de CFC au 31 décembre 2009	11,7 tonnes métriques
Total	112,6 tonnes métriques

7. Aucune des entreprises productrices de CFC n'a importé d'autres CFC vierges en 2009.

8. Les producteurs ont vendu, sous licence du gouvernement, 202,18 tonnes métriques de CFC aux producteurs d'inhalateurs à doseur, ce qui, avec les quantités vendues en 2008 (495,78 tonnes métriques), est inférieur à la quantité admissible (825 tonnes métriques) de l'ensemble des CFC pour les inhalateurs à doseurs. Aucun des producteurs de CFC n'a vendu de CFC au secteur de l'entretien en 2009.

9. La proposition décrivait certaines activités effectuées dans le cadre du programme d'assistance technique, notamment : sensibilisation, formation/renforcement de la capacité, collecte de données, fonctionnement de l'unité de gestion des projets, surveillance, échange de données et études.

10. Le Tableau 3 résume la production de CFC par les quatre producteurs.

Tableau 3

RESUME DE PRODUCTION DE CFC PAR PRODUCTEUR

Entreprises	Navin Fluorine Industries			Chemplast Sanmar	Gujarat Fluorochemicals	SRF	Total
	CFC 11/12	CFC 113	CFC 113a	CFC11/12	CFC11/12	CFC11/12	
Stock d'ouverture (a)	60,71	4,64	0,13	-	769,39	101,47	936,34
Contingent brut de production utilisé	-	-	-	-	-	-	-
Gestion des pertes (b)	0,39	-	-	-	6,54	-	6,93
Autres pertes (c)	-	-	-	-	57,8	-	57,68*
Chiffre d'affaires des ventes (nationales) (d)	-	-	-	-	2,05	-	2,05
Ventes en 2009 (nationales et exportation) (e)	53,35	-	-	-	707,22	101,47	862,04
Stock de clôture	6,97	4,64	0,13	-	-	-	11,74**
(a)-(b)-(c)+(d)-(e)							

* L'entreprise prétend que la perte ci-dessus était attribuable au stockage des matières durant une longue période.

** L'entreprise avait indiqué à la Banque mondiale pendant la vérification qu'elle était à identifier des endroits appropriés à l'extérieur de l'Inde où envoyer ces matières pour incinération.

11. Le tableau donne le total des résultats de la vérification, avec des renseignements sur les stocks d'ouverture de CFC, les pertes, la production brute, le chiffre d'affaires des ventes, les ventes en 2009, et le stock de clôture. La décision 43/5 a permis d'utiliser la production nette vendable de CFC pour déterminer les réalisations de l'objectif fixé dans l'accord pour l'Inde pour des années autres que 2005 et 2007.

12. En 2008, la production totale de CFC au pays a été de 673,87 tonnes métriques, soit environ 97 pour cent de l'objectif de 690 tonnes métriques du Plan d'élimination accélérée de la production de CFC. La production de CFC a été nulle en 2009.

13. Le rapport décrivait la méthodologie employée au cours de la vérification, qui a consisté à effectuer des visites des sites et à vérifier au hasard des dossiers pertinents en vue d'assurer la cohérence avec les résultats déclarés. Les registres de production ainsi que les dossiers du laboratoire et des analyses ont été comparés aux échantillons quotidiens afin d'évaluer si les registres des biens produits avaient été tenus à jour de manière appropriée. Les échantillons de stock existants ont servi à effectuer une analyse des gaz par chromatographie en phase gazeuse pour identifier le produit. Le rapport a aussi fourni une liste des données analysées. L'équipe de vérification s'est aussi entretenue avec les membres du personnel de l'usine. Selon les réponses obtenues, des vérifications des registres ont par la suite été effectuées si elles étaient jugées utiles.

14. Le rapport a fourni des observations et des résultats à l'issue de la visite de chaque usine. Il comprenait un aperçu de l'histoire et de la technologie de l'usine, et portait sur la méthodologie de la vérification, les registres des ventes en 2008 et 2009, et les conclusions sur la conformité avec le contingent alloué. La vérification ne comprenait pas de données sur la production de HCFC-22 et de données sur d'autres produits utilisant les mêmes matières premières que les CFC (HF et CTC).

Programme de travail 2010-2011

15. La seconde partie de la proposition portait sur les objectifs et les activités du programme de travail 2010-2011. Conformément au Plan d'élimination accélérée de la production de CFC, aucun contingent de production ne sera attribué en 2010 et les importations et exportations continueront d'être réglementées par un système d'autorisation. Le document a indiqué qu'il faudrait que les règlements sur les SAO soient modifiés ou que le gouvernement de l'Inde émette une ordonnance provisoire pour accommoder les exigences du Plan d'élimination accélérée de la production de CFC.

16. Plusieurs activités sont prévues dans le cadre du programme d'assistance technique, notamment la publication annuelle des entreprises qui ont eu du succès le Jour de l'ozone, la publication d'un livret sur l'élimination de la production de CFC, le soutien à des projets portant sur l'efficacité énergétique des refroidisseurs, des ateliers sur la sensibilisation à la cessation de la production de CFC, la formation des agents de douanes et des responsables des frontières, la gestion des données sur les inhalateurs à doseurs provenant des producteurs de CFC, le renforcement de l'échange de données sur les exportations de CFC, la vérification des quantités de CFC produites et exportées à partir des réserves, le soutien à la présentation de rapports de données dans le cadre de l'Article 7, l'élaboration d'un mécanisme de surveillance afin de s'assurer que les conditions de l'accord soient respectées, une base de données accessible sur le Web pour la triangulation des données, et un système d'information de gestion (SIG) centralisé pour une compilation cohérente des données sur les SAO, l'élaboration d'un protocole pour la surveillance des activités d'élimination après 2010, et une étude des effets de la cessation de la production de CFC sur les stocks et de la disponibilité du tétrachlorure de carbone.

Vérification des importations en 2009

17. La vérification des importations a été préparée par Mukund M. Chitale & Company, comptables agréés, retenus par la Banque mondiale pour effectuer la vérification financière des importations de CFC en Inde. Mukund M. Chitale & Co. a aussi effectué la vérification de la production de CFC pour l'année civile 2008 en janvier 2009.

18. Cette vérification a été effectuée conformément à la méthodologie de vérification normalisée utilisée par GTZ dans le cadre du plan national d'élimination de la consommation de CFC. Selon cette méthodologie, le Service de l'ozone (Ozone Cell) fournit aux vérificateurs des données obtenues de la Direction générale des renseignements commerciaux et statistiques (DGCI&S) (Douanes - Inde). L'équipe de vérification a visité le Service de l'ozone afin de recueillir et de vérifier les renseignements disponibles. Les vérificateurs ont indiqué que les données du DGCI&S n'étaient pas disponibles et que, par conséquent, la vérification a été effectuée en se basant sur les renseignements et les données disponibles au Service de l'ozone, qui comprend les retours présentés par les producteurs de CFC et les utilisateurs, des copies de documents prouvant les exportations de CFC hors de l'Inde, et les autorisations d'importation de CFC en Inde émises par le Service de l'ozone, le cas échéant. Toutes les données ont été tirées de la vérification technique et financière du projet d'élimination graduelle du secteur de la production de CFC (SAO III) pour l'année civile 2009, préparé par Mukund M. Chitale & Co. et présenté en février 2010.

OBSERVATIONS ET RECOMMANDATIONS DU SECRÉTARIAT

OBSERVATIONS

Toutes les exigences en matière de production, de vente et d'exportation d'inhalateurs à doseur ont été respectées.

19. La production totale a été confirmée comme étant conforme au Plan d'élimination accélérée de la production de CFC, et les ventes de CFC pour la production d'inhalateurs à doseur sont inférieures au niveau maximal fourni pour 2008 et 2009. Les vérificateurs ont confirmé qu'aucun CFC de catégorie pharmaceutique n'avait été exporté pour utilisations autres que celle des inhalateurs à doseur.

Importations

20. Le Secrétariat a demandé si les vérificateurs avaient eu accès aux registres des douanes pour vérifier les données d'importation, parce qu'une partie du libellé du rapport n'était pas claire. La Banque a répondu que la DGCI&S avait fourni des données sur les importations et les exportations à l'Unité nationale d'ozone, et que l'équipe de vérification avait par la suite eu accès à ces registres pour examen. Sur la base de cet examen, l'équipe de vérification a confirmé qu'il n'y avait eu aucune importation de CFC en Inde en 2009.

Exportations

21. Les vérificateurs ont procédé à l'examen des exportations de CFC dans le cadre de la vérification de la production, parce que les producteurs de CFC sont les seules entités officiellement autorisées à exporter des CFC par le Service de l'ozone et l'Administration des douanes par le truchement d'autorisations d'exportation officielles. En outre, les registres des douanes de la DGCI&S confirment les exportations de CFC déclarées par les producteurs de CFC. Les exportations déclarées au 31 décembre 2009 étaient de 112,6 tonnes métriques inférieures au niveau requis par l'accord (Tableau 2). Malgré que le gouvernement ait émis des permis pour l'exportation de 1 859 tonnes métriques pour atteindre le niveau d'exportation de 1 228 tonnes métriques, il restait un stock de clôture de 11,74 tonnes métriques. Comme les exigences de l'accord en matière d'exportation n'avaient pas été satisfaites, le Comité exécutif souhaite peut-être reporter la demande de décaissement en attendant la présentation d'un rapport sur la disposition des 11,74 tonnes métriques qui restent ou encore envisager d'appliquer la clause pénale.

Aucun décaissement de fonds

22. La première tranche de cet accord (2,113 millions \$ US) n'a pas été décaissée selon le rapport de la Banque mondiale sur les accords pluriannuels avec faible décaissement. Le décaissement de fonds pour cet accord est basé sur la signature de l'entente de subvention par le gouvernement de l'Inde, qui est encore à venir.

Données du programme de pays

23. Le Secrétariat a pris note du fait qu'au 14 octobre 2010, le gouvernement de l'Inde n'avait pas présenté les données de son programme de pays et que, conformément à la décision 52/5 f), aucun projet, y compris la dernière tranche de l'accord du secteur de la production, ne pouvait être approuvé sans ces données. La Banque mondiale a informé le Secrétariat qu'elle avait déjà soulevé cette question auprès du gouvernement de l'Inde, et que les données du programme de pays seraient rendues disponibles dès que possible.

RECOMMANDATIONS

24. Le Comité exécutif pourrait souhaiter :

- a) Prendre note que l'entente de subvention pour l'élimination accélérée de la production de CFC n'avait pas été signée et qu'aucun fonds n'avait été décaissé du financement approuvé jusqu'à maintenant;
- b) Demander un rapport de situation du Secrétariat du Fonds, afin de savoir si les données du programme de pays de 2009 ont été présentées et de permettre d'examiner le décaissement de fonds pour le programme de travail 2010-2011;
- c) Approuver le programme de travail 2010-2011, en attendant les résultats du rapport de situation dont il est fait mention au paragraphe b ci-dessus:
 - i) Pour un montant de 1 057 000 \$ US plus des coûts d'appui d'agence de 238 000 \$ US;
 - ii) Que le décaissement des fonds dépende du rapport sur la disposition des stocks restants de 11,74 tonnes métriques; et
 - iii) Avec ou sans application de la clause pénale.